



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-20368>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **26-20368**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : École normale supérieure - PSL

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Vérifications périodiques réglementaires par un organisme de contrôle technique agréé des installations techniques et des équipements implantés dans les bâtiments de l'École normale supérieure - PSL

Description : Vérifications périodiques réglementaires par un organisme de contrôle technique agréé des installations techniques et des équipements implantés dans les bâtiments de l'École normale supérieure - PSL

Identifiant de la procédure : e1852825-06a9-4487-bcbd-acc36bd770b1

Identifiant interne : 2026-010

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71631300 Services de contrôle technique de bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 80,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'appel d'offres ouvert est la procédure par laquelle l'acheteur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse, sans négociation, sur la base de critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Vérifications périodiques réglementaires par un organisme de contrôle technique agréé des installations techniques et des équipements implantés dans les bâtiments de l'École normale supérieure -PSL

Description : Vérifications périodiques réglementaires par un organisme de contrôle technique agréé des installations techniques et des équipements implantés dans les bâtiments de l'École normale supérieure -PSL

Identifiant interne : 2026-010

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71631300 Services de contrôle technique de bâtiments

Options :

Description des options : L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat, au plus tôt le 12 mai 2026 jusqu'au 31 décembre 2026. Il est reconductible (3) trois fois tacitement par période de 12 mois au 1er janvier de chaque année, sauf dénonciation par l'acheteur par lettre recommandée avec avis de réception, 3 mois au moins avant la fin de l'année d'exécution de l'accord-cadre en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : École normale supérieure - PSL

Ville : PARIS

Code postal : 75230

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations pourront être à effectuer sur divers sites de l'ENS-PSL à Paris (75), Montrouge (92) et Saint-Pierre-lès-Nemours (77).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 42 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le cas échéant, l'acheteur peut passer avec le titulaire des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables pour des prestations similaires, dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent contrat, conformément aux dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 80,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Les prestations sont dévolues en lot unique. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés, car l'objet des prestations impose des conditions d'exécutions telles que la dévolution en lots séparés est de nature à rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution du marché. L'accord-cadre est mono-attributaire. L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles et donne lieu à la conclusion de bons de commande. L'accord-cadre s'applique sans montant annuel minimum et avec un montant maximum annuel de 60 000,00 € HT, soit 240 000,00 € HT sur la durée totale du marché, en application des articles L. 2125-1 1^{er} et R. 2162-3 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. La valeur estimée mentionnée ci-dessus est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché (reconductions comprises). Le présent marché est traité à prix unitaires issus du bordereau des prix unitaires (BPU). La visite n'est pas obligatoire mais facultative. Les modalités de la visite facultative sont indiquées dans le règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les offres seront analysées et classées sur la base des critères suivants : Critère 1 : Prix (55%) - Critère 2 : Valeur technique et délais (45%). L'article 4 du règlement de la consultation présente les critères d'analyse des offres.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2940537&orgAcronyme=f2h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2940537&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/03/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Monnaie utilisée : l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L. 2191-1 à L. 2192-15 et R. 2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande publique et à la réglementation en vigueur. Les prestations seront financées par l'ENS-PSL. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les recours susceptibles d'être introduits à l'encontre de la procédure ou du marché, ainsi que sur les délais d'introduction de ces recours: - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché, - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision département de Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4.4.2014, n° 358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : École normale supérieure - PSL

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : École normale supérieure - PSL

Organisation qui traite les offres : École normale supérieure - PSL

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : École normale supérieure - PSL

Numéro d'enregistrement : 19753459700012

Adresse postale : 45 rue d'Ulm

Ville : Paris cedex 05

Code postal : 75230

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Service de la commande publique

Adresse électronique : marches.publics@ens.psl.eu

Téléphone : +33144323088

Adresse internet : <https://www.ens.psl.eu/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : dc4cb764-11a7-48f0-acdf-9994066bd5fa - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/02/2026 à 17:29

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/02/2026